

EMIGRATION

Toujours plus de Suisses vivent à l'étranger

Par Stefania Summermatter, swissinfo.ch

28 janvier 2014 - 16:51

En 2013, près d'un Suisse sur dix vivait à l'étranger. La communauté des expatriés continue de croître, attirée par les nouveaux besoins de l'économie et les avantages offerts par la libre circulation des personnes. Des facilités sur lesquelles planent l'incertitude de la votation du 9 février.

On n'avait pas assisté à une hausse aussi importante depuis 5 ans: en 2013, le nombre d'expatriés a augmenté de 2,3% par rapport à l'année précédente, atteignant 732'183 (+ 16'463) personnes. Aujourd'hui, près d'un Suisse sur dix vit en-dehors des frontières nationales. Leur nombre est sans doute bien plus important encore: tous ne s'inscrivent en effet pas auprès de leur ambassade et échappent ainsi aux statistiques du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).

Les Suisses de l'étranger sont dispersés aux quatre coins du globe: de la France (26% du total) au Groenland (5) à la Papouasie Nouvelle-Guinée (111), en passant par le Sud-Soudan (24) et la Syrie (119), deux pays confrontés à la guerre civile, ou même en Corée du Nord (8), l'Etat le plus fermé de la planète.

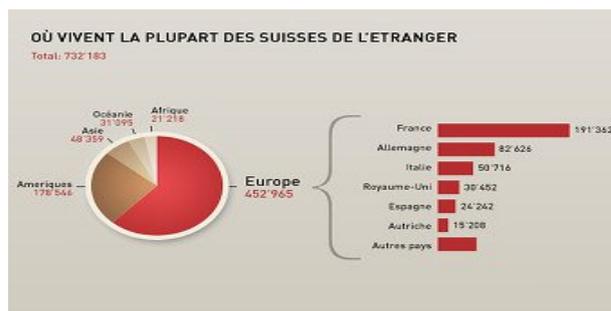
Pour la sixième année consécutive, c'est l'Asie qui a enregistré la hausse la plus significative en 2013 (+5,6%), suivie de l'Afrique (+2,5%) et de l'Europe (+2,3%). Cette dernière reste la destination privilégiée des Suisses: près de 62% des expatriés, soit 452'965 personnes, résident sur le Vieux-Continent. Parmi ceux-ci, 96,7% vivent dans un pays de l'Union européenne

 SUISSES DE L'ÉTRANGER

La 5e Suisse en chiffres

A fin 2013, près d'un Suisse sur dix vivait à l'étranger. De 1980 à aujourd'hui, le nombre des expatriés a doublé. La plupart d'entre eux résident en Europe, même si bon nombre des nouveaux émigrants privilégient désormais l'Asie. [...]

Société Suisses de l'étranger



Des «ambassadeurs» méconnus

Au-delà des chiffres, on en sait assez peu sur cette communauté. «La Suisse perçoit le phénomène de la migration de manière unilatérale: elle se concentre sur les étrangers qui s'installent dans notre pays, mais accorde trop peu d'attention à ses citoyens qui choisissent de s'établir à l'étranger et qui sont pourtant les ambassadeurs de notre pays», souligne Ariane Rustichelli, co-directrice de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE). «Nous n'avons pas les éléments nécessaires pour comprendre la Cinquième Suisse, qui elle-même tend à se confondre dans la masse, précisément parce qu'elle fait preuve d'une grande discrétion», ajoute-t-elle.

Les statistiques publiées chaque année par le DFAE permettent néanmoins d'extrapoler certaines données. On y note tout d'abord que trois quarts des citoyens suisses vivant à l'étranger ont entre 18 et 65 ans et qu'ils sont donc potentiellement actifs sur le plan professionnel. La plupart d'entre eux ont par ailleurs la double nationalité.

«Une partie de l'émigration reste constituée de gens qui partent à l'étranger pour débiter une nouvelle vie. Le phénomène de la migration professionnelle à court terme prend toutefois de l'ampleur, relève Ariane Rustichelli. En d'autres termes, une personne peut être amenée à quitter son pays à plusieurs reprises au cours d'une carrière. C'est pourquoi il est encore plus important que ces expatriés puissent maintenir des liens étroits avec la Suisse».

La co-directrice de l'OSE relève, entre autres, qu'en 2013, le nombre de Suisses inscrits sur les registres électoraux a augmenté. Ils sont désormais 155'523 (+ 4,23%) à s'exprimer sur les objets politiques en Suisse, ce qui correspond à un quart du total des expatriés disposant du droit de vote.

Mieux comprendre l'émigration suisse

A l'occasion d'une conférence qui s'est tenue en août 2012, d'éminents experts ont appelé à la création d'un institut et d'un dictionnaire qui rassembleraient les multiples recherches sur l'histoire de l'émigration suisse. Le but est d'avoir une vision globale de l'histoire de la Suisse et des interconnexions entre immigration et émigration.

L'Université de Bâle a lancé un projet d'étude sur l'immigration suisse contemporaine. Soutenu par le Fonds national pour la recherche scientifique, il devrait être finalisé au cours de l'été 2016.

Le Musée des Suisses dans le monde prévoit de son côté de créer une plateforme pour recueillir des informations plus précises sur le profil des expatriés: Qui sont-ils? Pourquoi partent-ils? Pour combien de temps? Dans quels domaines travaillent-ils? Quels sont leurs rêves et leurs défis?

Travailler à l'étranger, une force

Les personnes qui partent à l'étranger pour des motifs professionnels sont souvent directement mandatées par leur entreprise. Au cours des dernières années, un nombre croissant de Suisses ont toutefois émigré de leur propre chef en quête d'un emploi, souligne Alain Salamin, fondateur d'un cabinet de conseil en ressources humaines, AS-HR Consulting, et professeur à la Haute Ecole de commerce (HEC) de Lausanne. Une évolution que l'on doit notamment à l'émergence de sites Internet spécialisés dans le recrutement international.

«Pour toutes les personnes désireuses de faire carrière, une expérience à l'étranger est devenue un élément essentiel du curriculum vitae, explique Alain Salamin. En règle générale, les entreprises sont confrontées à des défis de plus en plus internationaux. Elles doivent pouvoir compter sur du personnel doté d'une certaine ouverture d'esprit et capable de comprendre ce qui se passe dans d'autres pays. Cela est d'autant plus important pour un pays comme la Suisse, dont les entreprises sont principalement tournées vers les marchés extérieurs».

L'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes a facilité l'émigration suisse vers les pays de l'Union européenne, affirme Alain Salamin: «Mais il est vrai que les travailleurs suisses au bénéfice d'un bon niveau de formation ne rencontrent pas de grosses difficultés pour obtenir un permis, même dans les pays plus lointains, qui sont eux aussi à la recherche de main-d'œuvre et de talents».

INITIATIVE CONTRE L'IMMIGRATION DE MASSE



Epreuve du feu pour la libre circulation

La Suisse doit limiter l'immigration en revenant au système des contingents et renégocier la libre circulation des personnes avec l'Union européenne. C'est ce qu'exige l'initiative «Contre l'immigration de masse» de l'Union démocratique du centre. Le peuple se prononcera le 9 février. [...]

Politique Votations du 9 février 2014 Démocratie directe



Le spectre du 9 février

Pour l'OSE, il ne fait aucun doute que les Suisses de l'étranger profitent directement des avantages de la libre circulation des personnes. «Grâce aux accords bilatéraux, ils peuvent chercher un emploi dans l'UE, s'y établir ou faire reconnaître leurs diplômes», avance Ariane Rustichelli. Une remise en cause du principe de la libre circulation des personnes pourrait donc avoir un impact négatif sur la Cinquième Suisse, avertit l'OSE dans un communiqué.

Les principaux concernés ne cachent d'ailleurs par leur inquiétude, notamment via la plateforme Internet SwissCommunity, créée et gérée par l'OSE, à la veille de la votation sur l'initiative de l'UDC «Contre l'immigration de masse».

«Avant les accords bilatéraux, il fallait demander et renouveler les permis de séjour. Et sans accords bilatéraux, que va-t-il se passer en matière de santé? Pour le moment, les Suisses vivant en Europe sont assimilés aux citoyens des pays membres de l'UE, mais sans ces accords, serons-nous considérés comme des étrangers? Et pour les étudiants, le programme Erasmus sera-t-il hors de portée? Quelqu'un a-t-il une réponse?», écrit ainsi M.S.

«Nous ne pouvons pas savoir quelles seront les conséquences concrètes en cas d'acceptation de l'initiative de l'UDC», répond Ariane Rustichelli, «mais le risque existe que le principe de l'égalité de traitement entre les ressortissants suisses et européens soit remis en question». Malgré cela, l'OSE a décidé de ne pas donner de consigne de vote en vue du scrutin du 9 février.

(Traduction de l'italien: Samuel Jaberg)